Contrat Porc de L’AMAP Les Amis de la Ferme de Bagnolet

Exemplaire 1 à conserver par l’Amapien(ne)

Exemplaire 2 à conserver par le producteur

**Le producteur : L’Amapien(ne) :**

Ferme de mesenguy M.Mme :

60390 Villotran Demeurant :

 Tel :

 Mail :

**Objet du contrat** :

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l’adhérent de l’Amap les Amis de la ferme de Bagnolet d’1 livraison de viande Porcine par le producteur.

La définition de la nature et de la quantité des produits fournis est faite en accord des 2 parties.

**Engagements réciproques** :

Les signataires du présent contrat s’engagent à respecter les principes et engagement définis dans la charte des Amaps

**Engagement pour l’adhérent** :

Pré financement de la production.

**Engagement du producteur** :

* Etre présent à la distribution.
* Donner régulièrement des nouvelles de l’exploitation.

**Engagement commun :**

* Partage des risques et bénéfices naturels liés à l’activités (aléas climatiques ,etc…)
* Participer à l’assemblée générale 1 fois par an.

**Modalités :**

La Ferme de Mesenguy propose 3 types de colis. Le colis « viande de porc » de 3.5 kg environ au prix de 37€, le colis « charcuterie » d’environ 2kg à 31 euros et le colis « conserve » de 270g à 6 euros.

Colis « Viande de porc » :

Les colis « Viande de Porc » contiennent un morceau de chacune des 5 catégories ci-dessus, livrées sans choix prédéfini, en fonction de la production. La composition des colis peut souffrir de modifications de poids par morceau ou type de morceau.

* Rôti (1kg) ou Côtes (1kg – par 2) ou Escalopes (1kg – par 4) ou Filet Mignon (0,750kg)
* Sauté (1kg) ou ½ palette (1kg) ou Rouelle (1kg) ou jarret (1,200kg)
* Rillettes ou pâté ou Porcillé (0,300kg) ou verrine (270g)
* Poitrine (morceau de 0.700kg) ou travers (0,700kg)
* Saucisses (0,500kg par 4) ou crépinettes (0,500kg par 4) ou chair à saucisses (0,500kg).

Colis « Charcuterie de porc » :

Les colis « Charcuterie de Porc » (environ 2kg pour 31 euros) : 8 saucisses (1kg env.), 3 terrines ou rillettes (en verrine ou sous vide).

Colis « conserve » :

Les colis « conserve» contiennent 1 verrine de 270g (DLC : 2 ans) au prix de 6 euros. Vous pouvez commander autant de colis conserve que vous le souhaitez. Le choix du parfum se fait lors de la distribution.

**Durée du contrat** :

Ce contrat est signé pour 1 an avec reconduction tacite .

Néanmoins l’amapien(ne) n’est pas tenu de passer Cde à chaque fois.

**Paiement :**

Les chèques de paiement sont envoyés avec la Cde et remis à l’éleveur lors de la distribution.

**Distribution** :

Si l’amapien(ne) n’est pas présent à la distribution ,sa commande pourra être récupérée par quelqu’un d’autre.

Fair en deux exemplaires

Date et signature de l’adhérent Signature du producteur